

Sylvain Staub, un juriste entrepreneur

Sylvain Staub bouscule l'image traditionnelle de l'avocat. Il ne se contente pas d'être un expert reconnu en matière de droit de l'informatique et des données personnelles. Il laisse libre court à sa fibre entrepreneuriale et à son goût du challenge. Il est aujourd'hui associé chez DS Avocats et à la tête de Data Legal Drive, une legaltech florissante dédiée à la conformité RGPD des entreprises. Portrait.

PAR CARINE GUICHETEAU

Sylvain Staub n'est pas homme à se satisfaire de la médiocrité et de la routine. Face à un besoin auquel il pense pouvoir répondre, il n'hésite pas à se retrousser les manches pour bâtir des solutions. Jeune étudiant déjà, il faisait montre de ce volontarisme.

Nous sommes fin 1991. La guerre fait rage dans les Balkans. Sylvain Staub étudie le droit à l'université de Paris II et s'agace du blocage aux frontières yougoslaves des grands convois humanitaires. Il décide de monter des convois de petite taille qui, eux, parviendront plus facilement à destination. Il réunit cinq amis et crée l'association humanitaire Visages d'ailleurs. En trois mois et deux convois, ils passent avec trois camions les frontières croate et bosniaque et vont livrer aux hôpitaux et orphelinats des médicaments, des vêtements et des jouets pour Noël. « Aller au bout de ce projet a été une immense source de satisfaction et d'enrichissement personnel », reconnaît Sylvain Staub. 15 ans plus tard, quand il s'installe avec sa famille de quatre enfants dans un petit village proche de la Normandie, ce passionné de musique déplore l'absence d'association musicale. Qu'à cela ne tienne, il en crée une !

PRENDRE EN MAIN SA DESTINÉE

Sur le plan professionnel, il n'agit pas différemment : il se donne les moyens de saisir ou de créer les opportunités. C'est d'ailleurs dans l'objectif de pouvoir un jour s'installer à son compte qu'il prête serment en 1997. Il se spécialise dans le droit de l'informatique, de la

propriété intellectuelle et des données personnelles au sein du cabinet de Christiane Féral-Schuhl puis chez Salans (Denton) et Clifford Chance. « J'ai le goût pour entreprendre, pour construire à partir d'une feuille blanche, confie Sylvain Staub. C'est pourquoi après sept ans de collaboration, je voulais créer ma propre structure et la développer rapidement selon mes convictions et mes modes de fonctionnement. Travailler dur tout en préservant la vie de famille, les amis et le sport. Malgré toute la passion que je porte à mon métier, j'ai toujours tenu à garder un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. »

C'est donc en 2004 qu'il prend son envol... sans filet, car il part de zéro, sans clientèle puisqu'il était avocat salarié chez Clifford Chance. Fort d'une motivation sans faille et de son expertise reconnue sur le marché, il crée Staub & Associés, un cabinet de niche dédié au droit du digital et de la data. « Je suis passé de l'un des plus grands cabinets du monde à l'un des plus petits », s'amuse-t-il. Mais, le jeune avocat est confiant : il sait que son créneau est porteur. L'entrée en vigueur du RGPD en 2016 marque d'ailleurs un tournant dans sa carrière.

« La mise en conformité au RGPD est complexe, lourde et exigeante, résume-t-il. C'est un changement complet de paradigme par rapport à la loi Informatique et Libertés et c'est la création d'une nouvelle gouvernance d'entreprise. Sans chef d'orchestre, sans méthodologie et sans processus digitalisé, il n'y a aucune chance d'aboutir à un niveau de conformité satisfaisant. Quels que soient la taille de l'entreprise et son secteur d'activité, un

outil collaboratif, partagé par toutes les directions, est indispensable. » Faute de trouver sur le marché un logiciel métier parfaitement adapté au RGPD, l'avocat prend les choses en main, travaille un an sur les spécifications fonctionnelles et, avec l'aide de sa femme Maÿlis Staub, il crée en 2018 sa propre plateforme

zoom

DATA LEGAL DRIVE, UNE PLATEFORME SIMPLE ET COMPLÈTE AU SERVICE DE VOTRE CONFORMITÉ RGPD

Utilisé par plus de 1 000 PME, ETI, grandes entreprises et collectivités territoriales, Data Legal Drive est un logiciel SaaS d'aide à la mise en conformité RGPD. Concrètement, il permet de cartographier les traitements de données personnelles, de constituer et de tenir à jour les registres, de réaliser des études d'impacts, d'effectuer des diagnostics et des reportings, de suivre les workflows ou encore de gérer les violations de données. Les ressources du droit de la protection des données disponibles chez Dalloz et Editions Législatives sont intégrées, ainsi qu'un très grand nombre de modèles de contrat et de clauses.

Le directeur juridique, conformité et affaires publiques de Data Legal Drive, Grégoire Hanquier, co-dirige de groupe d'experts digital data de l'AFJE.

Rens. : <https://datalegaldrive.com>

de gouvernance RGPD, Data Legal Drive [lire l'encadré ci-contre], pour accompagner ses clients mais aussi leurs conseils.

UN RÉCIDIVISTE !

Créer une entreprise dans le numérique n'est pas une première pour Sylvain Staub. Il s'y est frotté en 2005 en créant, avec un ami, la société Do Not Squat, afin de traquer sur tous les registrars les typo-squatting de noms de domaine pour pouvoir adresser à ses clients des rapports de recherche et des préconisations de récupération. « J'avais besoin d'ajouter à mon activité de conseil et de contentieux une activité digitale, de compléter l'activité traditionnelle de droit des marques par le développement d'un logiciel de surveillance de noms de domaine, confie Sylvain Staub. Nous n'avons pas réussi à atteindre un stade de croissance suffisant pour pouvoir recruter et nous avons dû renoncer, faute de temps pour nous concentrer sur notre activité professionnelle première. » C'est une toute autre histoire avec Data Legal Drive qui est en hyper-croissance depuis l'origine. Immatriculée en mai 2018, la start-up a levé des fonds dès son premier anniversaire, puis a réalisé un second tour de table auprès du groupe Lefebvre Sarrut, cumulant au total 5 M€. Elle emploie aujourd'hui près de 40 collaborateurs et son effectif devrait doubler d'ici fin 2021. « Notre mission est d'aider les entreprises à accélérer et pérenniser leur conformité RGPD, en prenant en compte toutes les composantes de cette nouvelle gouvernance et en associant la rigueur juridique à la souplesse opérationnelle, s'enthousiasme son dirigeant. Qu'il s'agisse de sociétés du CAC 40, de PME ou de collectivités territoriales, nous sommes au cœur de leur transformation digitale et de la protection des données personnelles qu'elles traitent. La croissance massive de nos équipes va nous permettre de faire évoluer la plateforme logicielle, de mieux nous connecter aux SI des clients, d'élargir à d'autres conformités (anti-corruption, RSE) et de dynamiser notre développement à l'international. »

UN AVOCAT À CONTRE-COURANT

Sylvain Staub ne raccroche pas la robe pour autant. Fin 2019, il a rapproché son



Sylvain Staub, avocat associé chez DS Avocats et dirigeant de Data Legal Drive

cabinet de dix personnes de DS avocats, « un très renommé cabinet d'affaires français de 400 professionnels du droit, dans 22 bureaux et sur quatre continents, apprécie-t-il. Mes deux activités sont complémentaires. Je vis deux vies professionnelles passionnantes en même temps mais avec une très grande zone de recoupement. Diriger une legaltech spécialisée dans la data nourrit ma pratique d'avocat et réciproquement. De manière plus générale, j'ai la conviction que le métier d'avocat en droit des affaires doit changer de manière considérable. Nous devons prendre conscience que les avocats sont des prestataires, des consultants, presque comme les autres. Ce n'est pas dégradant, les pratiques changent et il faut s'adapter. Avocat reste un métier très noble mais qui doit se réinventer, s'ancrer dans l'innovation et être en totale adéquation avec les attentes et les pratiques des clients qui, elles, évoluent. C'est en devenant des avocats

d'affaires augmentés par le digital et les méthodes des consultants que nous défendrons le mieux le périmètre du droit. Les innovations technologiques permettent de gagner du temps, d'être plus compétitifs, de fidéliser les clients et de ne pas perdre de terrain face à la concurrence. Les avocats sont en train de rater le marché de la conformité RGPD : experts-comptables, cabinets de DPO externes, prestataires de la donnée et de la sécurité ont grignoté beaucoup de parts de marché. C'est d'autant plus dommage qu'il s'agit de la protection des données personnelles, donc de la vie privée des citoyens, donc d'un droit fondamental et donc d'une des missions des avocats. Néanmoins, de plus en plus de confrères utilisent Data Legal Drive pour mettre en œuvre la conformité RGPD de leurs clients, et je suis heureux d'avoir pu contribuer à une certaine forme de digitalisation de notre profession. »